

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2009

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 20 octobre 2009 à 20 heures à la salle des Lys située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES:

Mesdames Nathalie Boisclair, Francine Chabot, Lucie Désilets, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Lise Paquette et Thérèse Richard de Nitto

Messieurs Claude Denis, Roch Dumont, Alain Filion, Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière, Jean-Claude Rousseau et Gilles Roy

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire: Monsieur Nicolas Léonard
Du secondaire : Monsieur Michel Parent

COMMISSAIRES ABSENTS:

Mesdames Suzanne Gagnon Poulin, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud

Messieurs Sylvain Lévesque et Serge Mainville

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Chantal Boisselle
Monsieur André Byette, directeur général
Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe
Monsieur Daniel Ouimet, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Monsieur Pierre Vocino, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 20 h 02.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2009

**VÉRIFICATION DE LA CONVOCATION DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**

La présidente vérifie, auprès de la secrétaire générale, la procédure de convocation.

L'avis de convocation et l'ordre du jour en date du 15 octobre 2009 ont été remis aux commissaires et au directeur général et transmis à toutes les écoles et à tous les centres pour affichage le 15 octobre 2009.

18-CC-2009-2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Denise Girard:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit:

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
 - 1.1 Vérification de la convocation de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Questions orales du public
4. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 4.1 Demande de révision de décision
5. Questions orales du public
6. Parole aux commissaires
7. Parole aux commissaires représentant les parents
8. Ajournement ou clôture de la séance

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

19-CC-2009-2010

DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

CONSIDÉRANT la procédure relative aux demandes de révision de décision concernant un élève adoptée par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire du 23 janvier 2007 (résolution 44-CC-2006-2007);

CONSIDÉRANT que les parents de l'élève W.D. ont déposé, le 30 septembre 2009, une demande de révision de la décision prise par la direction générale adjointe à l'effet d'expulser cet élève de l'école secondaire qu'il fréquentait et de le transférer dans une autre école secondaire de la CSMV;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2009

CONSIDÉRANT que cette décision de la direction générale adjointe a été prise conformément à l'article 28 du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs de la Commission scolaire Marie-Victorin*;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires a confié l'étude de cette demande de révision à un comité formé de commissaires et de la présidence, conformément à la procédure adoptée;

CONSIDÉRANT que le comité a procédé à l'étude de cette demande de révision le 7 octobre 2009;

CONSIDÉRANT que le comité chargé d'examiner la demande de révision a permis à l'ensemble des intervenants au dossier de faire valoir leur point de vue dans cette affaire;

CONSIDÉRANT que les parents souhaitent que leur enfant soit réintégré dans l'école secondaire qu'il fréquentait au moment des événements ayant mené à sa suspension et ensuite à son transfert d'établissement;

CONSIDÉRANT que le comité formé par le Conseil des commissaires considère unanimement, à la lumière des informations reçues, que la scolarisation de cet élève doit se poursuivre à l'école qu'il fréquente depuis le 2 octobre 2009;

IL EST PROPOSÉ par madame Francine Chabot :

QUE le Conseil des commissaires confirme la décision prise concernant l'élève W.D. à l'effet d'expulser cet élève de l'école secondaire qu'il fréquentait et de le transférer dans une autre école secondaire de la CSMV.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2009

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20 h 07.

Présidente

Secrétaire générale